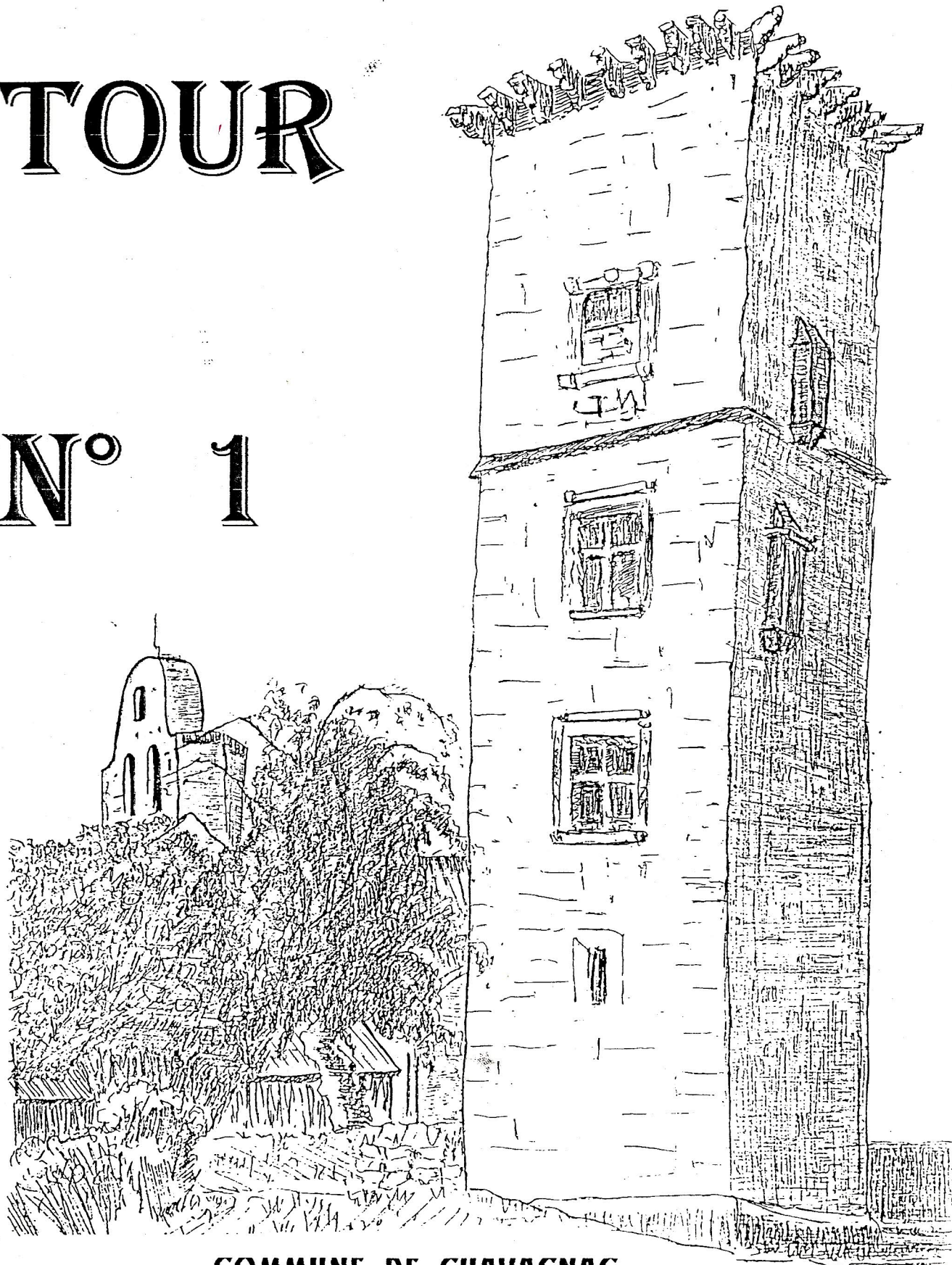


VUE DE LA TOUR

N° 1



COMMUNE DE CHAVAGNAC
BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL JANVIER 96

LE MOT DU MAIRE



J'ai le plaisir de vous présenter

VUE de la TOUR

Désormais ce document sera un complément indispensable d'information des actions qui seront conduites par la Mairie et qui engagent, avec l'Equipe Municipale qui m'entoure, notre responsabilité devant vous.

L'année qui vient de s'écouler aura été animée par l'élection présidentielle et municipale, qui par votre VOTE de confiance a permis à la liste entière que j'ai eu l'honneur de conduire, de former "l'Equipe Municipale" qui servira l'intérêt de la commune, de ses administrés en toute impartialité, d'une ECOUTE permanente et de notre entier dévouement pour les 6 années à venir.

Je voudrais associer J.P. GARDET notre Conseiller Général qui est notre interlocuteur pour défendre nos intérêts auprès du Conseil Général, et ma première requête sera de faire classer la route qui part de la CD. 60 à Barbelat.

Comme toutes les petites Communes, "CHAVAGNAC" est confrontée à des difficultés grandissantes. Le Conseil Municipal mène un combat quasi-quotidien pour que la commune conserve son entité, préserve son avenir et donne à la population des structures de vie convenable.

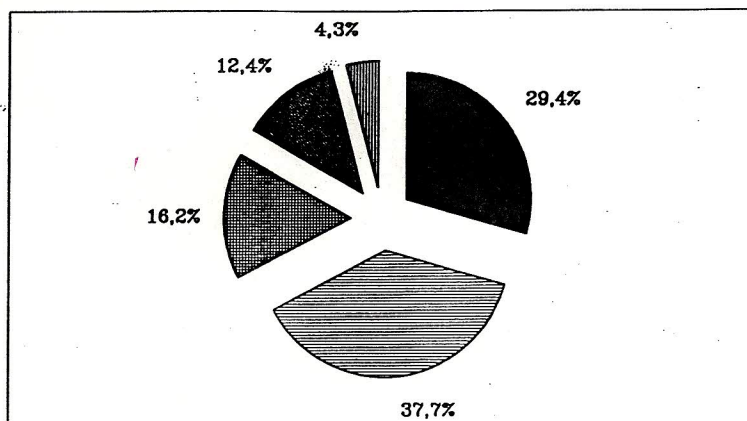
Lorsque vous recevrez ce bulletin, l'année 1996 sera commencée, aussi, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, j'adresse à tous les habitants de CHAVAGNAC nos meilleurs voeux de bonne et heureuse année.

D. CLOUZARD

SECTION DE FONCTIONNEMENT

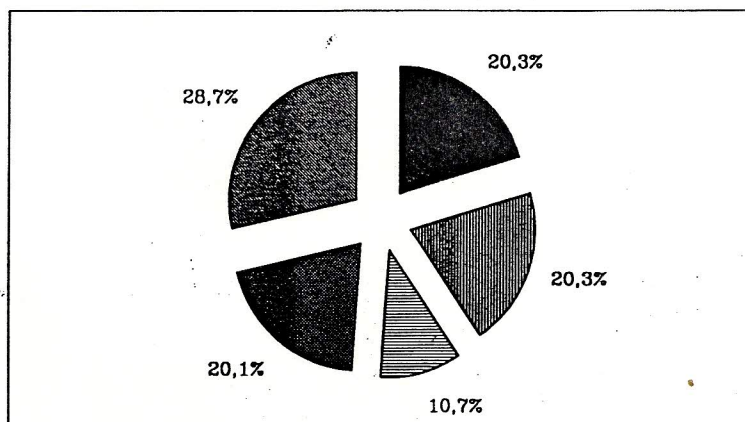
RECETTES : 1 267 587 Frs

- DGF (29,4%)
- Recettes Fiscales (37,7%)
- Autres recettes - Produits antérieurs (16,2%)
- Produits d'exploitations et domaniaux (12,4%)
- Recouvrement subventions (4,3%)



DEPENSES : 1 267 587 Frs

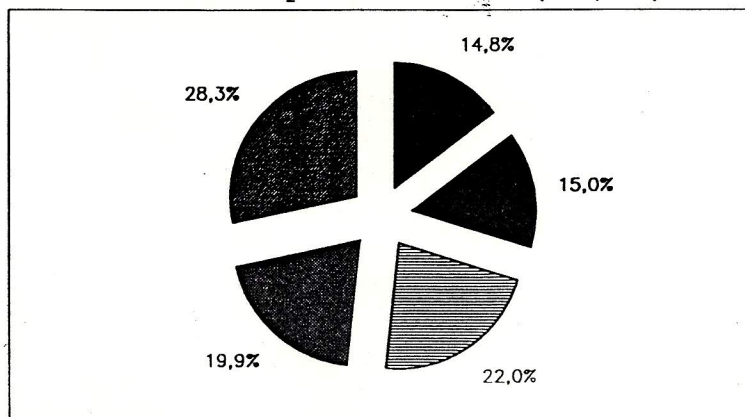
- Fournitures - Travaux services extérieurs - Gestion générale (20,3%)
- Participation contingents - Subvention (20,3%)
- Frais de personnel - Charges Sociales (20,1%)
- Prélèvement pour investissement (28,7%)



DETAIL DES RECETTES FISCALES : 477 782 Frs

(37,7 % Section fonctionnement)

- Taxes d'habitations (14,8%)
- Taxes foncières (bâties) (15,0%)
- Taxes foncières (non bâties) (22,0%)
- taxes professionnelles (19,9%)
- Dotation / attribution départementale (28,3%)

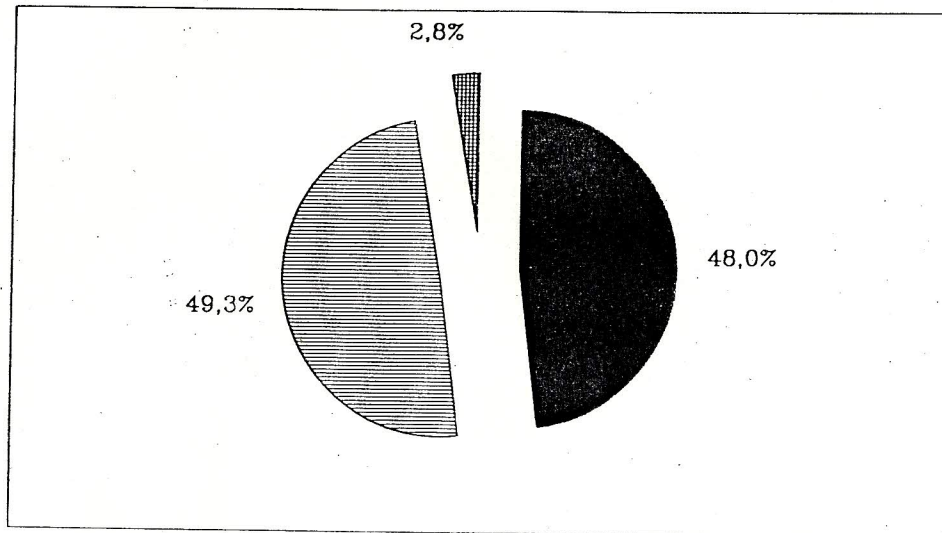


BUDGET 1995

SECTION D'INVESTISSEMENT

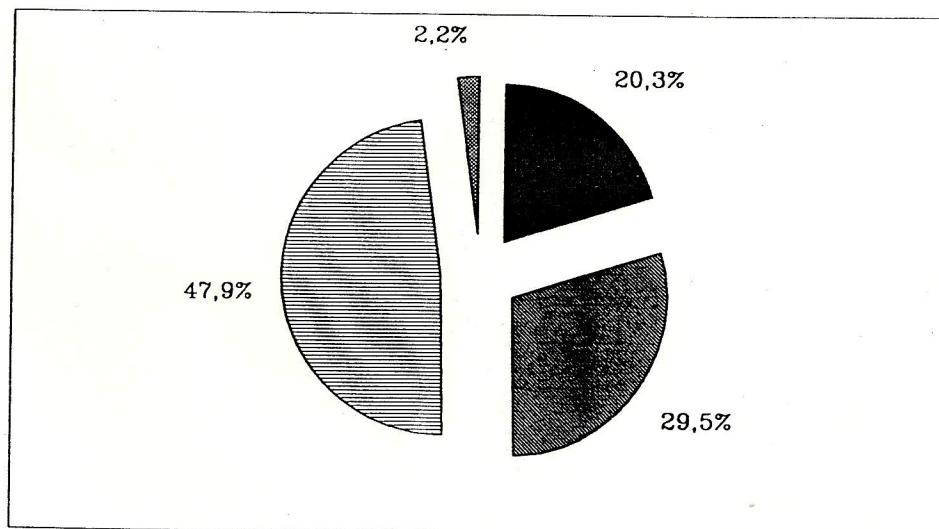
RECETTES : 676 060 Frs

Prélèvement sur fonctionnement (48%)
Subvention (49,3%)
récupération TVA (2,8%)



DEPENSES : 676 060 Frs

Remboursement emprunts (20,3%)
Travaux de voiries (29,5%)
Agrandissement de la salle des fêtes (47,9%)
Petits matériels (2,2%)

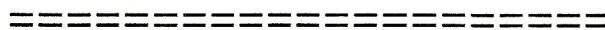


LES INFOS DE LA MAIRIE



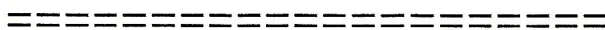
ZONE ARTISANALE

Monsieur le Préfet de la Dordogne à refusé le projet d'extention de la « casse » de Monsieur VACHER. Le syndicat intercommunal lui a demandé de se mettre en conformité avec le cahier des charges défini lors de la vente de la parcelle sur laquelle il doit exploiter un garage.



ROUTES

Les intempéries ayant occasionné de gros dégats, les portions de route de Bigeat et devant le restaurant le « Z'Haricot Vert » a été re-faite. Un terrassement important a été effectué en vue d' éviter de nouveaux effondrements et glissements de terrains.



SECRETARIAT MAIRIE

L' informatisation du secrétariat est en cours.

L' investissement était nécessaire pour éviter le paiement d' une redevance pour chaque acte de gestion passé à la perception. Le paiement de cette taxe pendant 3 ans amorti le prix d' achat de l' ordinateur et il facilite la gestion et le travail administratif du secrétariat.

Heures d' ouverture du secrétariat:

LUNDI.....9h à 12h

MARDI.....9h à 12H

JEUDI.....9h à 12H

VENDREDI.....9h à 12h

TEL: 53 / 51 / 08 / 61

11 NOVEMBRE

Malgré un vent très violent, de nombreux habitants de Chavagnac et Grèzes se sont rendus au monument aux morts pour rendre hommage à nos « poilus ».

Après la cérémonie tout le monde à rejoint la salle des fêtes pour partager le vin d'honneur offert cette année par la mairie de Chavagnac.

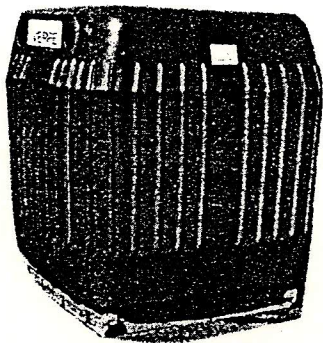
70 à 80 convives se sont retrouvés pour le repas, confectionné et servi par Jean-Bernard du Z'haricot vert et son équipe, unanimement apprécié. Ils parlent de recommencer plus souvent tant le contenu des assiettes fut succulent et l'ambiance agréable.

=====

POUBELLES

Le montant de la participation de Chavagnac pour la collecte, le transport et l'incinération des ordures s'élève à 78 000 francs (que nous vous répercutons à 90%), ce montant est calculé sur le tonnage ramassé (83 tonnes en 95). La prévision d'augmentation du tonnage faite par le SIRTOM est conséquente (6 à 8%). Donc plus nous mettrons des déchets plus nous payeront.

PENSEZ-Y



Un conteneur pour le verre est à votre disposition à coté du cimetière

Le ramassage est effectué le mercredi matin tôt.
Ne sortez pas vos poubelles avant le mardi soir.



ECOLE

(REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL)

Cette année 95-96 à vue l'arrivée d'une nouvelle institutrice pour la classe maternelle, Mlle DOUCEAU Marie-Pierre, nous lui souhaitons la bienvenue.

Il y a 66 élèves répartis dans les 4 classes sur les 3 communes:

- 21 en maternelle à Chavagnac avec Mlle Douceau
- 11 en CP à Chavagnac avec Mme Serre
- 12 en CE à Ladornac avec Mme Mistaudy
- 22 en CM à Grèzes avec Mr Lafaille

Le départ à la retraite de Mr METAYER André a obligé le regroupement à rechercher un autre chauffeur de car. Après délibérations des membres du SIVOS, le choix s'est porté sur Laurent MANIERE (mécanicien à Chavagnac). Nous lui souhaitons la bienvenue et bonne route dans ses nouvelles fonctions.

Un des deux cars de ramassage étant usé, son remplacement s'est avéré nécessaire. Le choix du SIVOS s'est porté sur un car Renault de 18/26 places.

=====

CONTENUEUX

Suite au licenciement de Mme MONTEIL Yvette, en août 1984, les indemnités dû par la commune s'élèvent au 31/12/95 à 77 649,17 frs dont 37 849,28 Frs en capital et 39 799,89 Frs en intérêts.

La somme de 42 000 Frs a été mandatée en décembre 95 à Mtre CHOUZENOUX, Notaire à Terrasson, désigné pour la succession de Mme MONTEIL. Le solde sera versé ultérieurement.

